

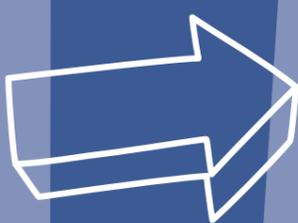


# ALSH MERCREDIS ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

## 1<sup>re</sup> ÉTAPE : DU 7 AU 25 JUILLET 2025

Dépôt de la demande  
(validant le dossier administratif)  
via la dalle « JEUNESSE »  
de mon tableau de bord sur  
le Portail Enfance Jeunesse

 CETTE ÉTAPE EST OBLIGATOIRE  
POUR ACCÉDER AUX RÉSERVATIONS



## 2<sup>de</sup> ÉTAPE : ACCÈS AUX RÉSERVATIONS

(sous réserve des places disponibles)

- ➔ **DU 28 JUILLET AU 20 DÉCEMBRE**  
Période de septembre à décembre 2025
- ➔ **DU 29 DÉCEMBRE AU 3 JUILLET**  
Période de janvier à juillet 2026

## PAS ENCORE DE COMPTE FAMILLE ?

Créez-le sur [sna27.fr](https://sna27.fr)  
(rubrique « mes démarches » puis « nouvelle démarche »)

**UNE QUESTION ?  
CONTACTEZ-NOUS :**

02 32 53 53 50 OU PEJ@SNA27.FR